



11 septembre 2017

(17-4770)

Page: 1/7

Original: anglais

**DIALOGUE RÉGIONAL SUR LES ACCESSIONS À L'OMC DES PAYS
DE LA GRANDE CORNE DE L'AFRIQUE**

RÉSULTAT DE NAIROBI: FAVORISER LES SYNERGIES ET LA COHÉRENCE ENTRE
L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET LE SYSTÈME COMMERCIAL
MULTILATÉRAL GRÂCE AUX ACCESSIONS À L'OMC

Nairobi (Kenya), 28 au 30 août 2017

La communication ci-après, datée du 1^{er} septembre 2017 et adressée au Directeur général, est distribuée à la demande de la délégation du Kenya.

**Communication de Mme l'Ambassadrice Amina Mohamed, Ministre, adressée à
M. Roberto Azevêdo, Directeur général de l'OMC, le 1^{er} septembre 2017**

J'ai l'honneur de vous informer que le Dialogue régional sur les accessions à l'OMC des pays de la Grande Corne de l'Afrique s'est déroulé avec succès du 28 au 30 août 2017 à Nairobi (Kenya).

Le Dialogue régional a permis aux participants d'avoir des discussions informatives et interactives à propos des réformes du processus d'accession à l'OMC et de l'intégration régionale, notamment en ce qui concerne les accessions africaines en cours et celles qui sont achevées.

Le Dialogue a aussi invité les gouvernements accédants de la région, à savoir les Comores, l'Éthiopie, la Somalie et le Soudan, à fournir aux participants des renseignements sur l'état d'avancement de leur processus d'accession, et à présenter leurs besoins en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités. Le Dialogue constituait aussi une plate-forme utile pour échanger au sujet du soutien disponible et il a incité les partenaires du développement présents à accroître leur soutien en faveur des processus d'accession dans la région.

Tous les participants se sont félicités des progrès réalisés récemment dans les accessions des Comores, de l'Éthiopie, de la Somalie et du Soudan et ils se sont en particulier engagés à soutenir pleinement l'aboutissement de l'accession des Comores pour la onzième Conférence ministérielle de l'OMC. Ils ont aussi manifesté leur soutien sans réserve au Soudan du Sud pour son intention de présenter une demande d'accession à l'OMC très prochainement.

Veillez trouver ci-joint le Résultat de Nairobi intitulé "Favoriser les synergies et la cohérence entre l'intégration régionale et le système commercial multilatéral grâce aux accessions à l'OMC". À la demande des participants au Dialogue, je vous saurais gré de bien vouloir distribuer ce document en tant que document du Sous-Comité des pays les moins avancés, du Comité du commerce et du développement, du Conseil général et de la onzième Conférence ministérielle de l'OMC.

Je salue l'excellent travail accompli par votre équipe du Secrétariat, tant au niveau de la forme que du fond, pour faire en sorte que le Dialogue régional sur les accessions à l'OMC des pays de la Grande Corne de l'Afrique soit un succès. Au nom du gouvernement de la République du Kenya, je tiens à souligner que nous sommes prêts à organiser le Dialogue régional sur les accessions à l'OMC chaque année, jusqu'à l'achèvement des accessions restantes dans la région.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.

1 INTRODUCTION

1. Le Dialogue régional sur les accessions à l'OMC des pays de la Grande Corne de l'Afrique a eu lieu à Nairobi (Kenya), du 28 au 30 août 2017. Cette *activité inédite* a été organisée par le Secrétariat de l'OMC en partenariat avec le gouvernement du Kenya et l'Université de Nairobi. Elle a été ouverte par S.E. Mme l'Ambassadrice Amina Mohamed, Ministre des affaires étrangères de la République du Kenya, M. Peter Mbithi, Vice-Chancelier de l'Université de Nairobi et Mme Maika Oshikawa, fonctionnaire en charge de la Division des accessions de l'OMC.

2. Dans leurs déclarations liminaires¹, les intervenants ont salué la contribution cruciale des accessions à l'OMC au renforcement du système commercial multilatéral fondé sur des règles et des valeurs qu'il défend depuis la création de l'Organisation. L'Afrique, dont 44 pays sont Membres de l'OMC – soit plus d'un quart des 164 Membres actuels – est devenue un acteur de plus en plus important de l'Organisation. Il a été admis que ce rôle pourrait être encore plus prononcé si les huit pays d'Afrique en voie d'accession devenaient Membres de l'Organisation.

3. La région de la Grande Corne de l'Afrique représente l'une des plus grandes concentrations de pays non-Membres de l'OMC, même si les Comores, l'Éthiopie, la Somalie et le Soudan sont en voie d'accession. En outre, le Soudan du Sud a récemment exprimé le souhait d'accéder à l'OMC. Cette région est aussi l'une des plus dynamiques actuellement en termes d'activités de fond liées aux accessions, qui se sont intensifiées depuis la dixième Conférence ministérielle de l'OMC, tenue à Nairobi en décembre 2015 (la première Conférence ministérielle organisée en Afrique), où les Membres ont conclu les processus d'accession de l'Afghanistan et du Libéria.

4. Le Dialogue régional a réuni de hauts responsables gouvernementaux, y compris des Ministres/Ministres d'État et des négociateurs en chef de quatre gouvernements en voie d'accession (Comores, Éthiopie, Somalie et Soudan) et du Soudan du Sud (pays n'ayant pas le statut d'observateur auprès de l'OMC); des représentants de cinq Membres relevant de l'article XII (Chine, Libéria, Oman, Seychelles et Yémen); et des représentants de sept partenaires du développement et organisations internationales (Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), Banque africaine de développement (BAfD), Banque islamique de développement (BID), Banque mondiale, Cadre intégré renforcé (CIR), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et Département du développement international du Royaume-Uni (DFID)).

5. Les participants ont mené un dialogue riche, informatif et interactif sur plusieurs séances pendant trois jours, en s'appuyant sur des présentations suivies de discussions ouvertes.²

2 MEMBRES DE L'OMC: RÉFORMES STRUCTURELLES ET INTÉGRATION RÉGIONALE

6. Le Dialogue a débuté par une présentation sur l'Afrique et le système commercial multilatéral, donnée par M. l'Ambassadeur Stephen Ndung'u Karau (Kenya), et un exposé sur les réformes de l'accession à l'OMC et l'intégration régionale, présenté par Mme Maika Oshikawa (OMC). Ces présentations ont été suivies d'une table ronde calquée sur le format du Forum de Davos, animée par M. l'Ambassadeur Zhang Xiangchen (Chine), à laquelle ont participé d'éminents experts d'institutions régionales et multilatérales clés, à savoir M. Paul Brenton (Banque mondiale), M. Joseph Rwanshote (IGAD), M. Gabriel Negatu (BAfD) et Mme Mina Mashayekhi (CNUCED), et qui portait sur le thème intitulé "Favoriser les synergies et la cohérence entre les réformes structurelles, l'OMC et l'intégration régionale en Afrique".

7. Les participants ont aussi assisté à des présentations d'anciens négociateurs en chef et de fonctionnaires spécialisés qui avaient directement pris part à des processus d'accession ayant abouti, à savoir M. l'Ambassadeur Zhang Xiangchen dans le cas de la Chine (2001), M. Nagib Hamim dans le cas du Yémen (2014), Mme Cillia Mangroo dans le cas des Seychelles (2015) et M. le Ministre Axel Addy dans le cas du Libéria (2016). Différents points de vue sur les accessions à l'OMC – celles d'un président de groupe de travail, d'un Membre originel, d'un partenaire du développement et d'un établissement régional d'enseignement – ont en outre été

¹ Toutes les déclarations et présentations seront mises à la disposition du public sur le site Web de l'OMC (https://www.wto.org/french/thewto_f/acc_f/dialogue0817_f/programme_f.htm).

² Le Dialogue régional a été suivi d'une formation spécialisée sur les accessions à l'OMC à l'intention de la Somalie et du Soudan du Sud, les 31 août et 1^{er} septembre 2017.

échangés, par Mme Hilda Al Hinai (Oman), ancienne Présidente du Groupe de travail de l'accession des Seychelles, M. l'Ambassadeur Nelson Ndirangu (Kenya), M. Simon Hess (CIR) et Mme Mary Mbithi (Université de Nairobi), respectivement.

8. Le Dialogue régional a réaffirmé le rôle central des accessions à l'OMC pour la mise en place de réformes structurelles internes. Les accessions fournissaient non seulement un ensemble de règles, mais aussi un cadre permettant de définir des politiques commerciales et de favoriser l'intégration économique. Pour les gouvernements africains accédants, elles servaient aussi d'outil disciplinaire pour ancrer les réformes nécessaires qui auraient autrement été difficiles à mettre en œuvre. Ainsi, il était important de regrouper les réformes nationales liées à l'accession dans un programme de développement national plus large comprenant, entre autres, la diversification, la modernisation et la transformation économiques, les moyens d'attirer les investissements étrangers directs et les stratégies de changement d'image.

9. Les participants ont reconnu que l'intégration régionale était devenue l'un des principaux objectifs des responsables politiques africains ainsi qu'une force motrice du développement économique du continent africain et de la création d'emplois. Il fallait tenir compte de l'importance et de la croissance de la population jeune ainsi que de ses besoins et aspirations pour élaborer les politiques, y compris dans les négociations en vue de l'accession à l'OMC.

10. Parallèlement, les participants ont remarqué que, malgré une tendance à la hausse du commerce intrarégional, des améliorations considérables pourraient encore être mises en œuvre dans les domaines de l'interconnectivité et de la circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes. Ces améliorations sont essentielles pour exploiter pleinement le potentiel économique des efforts d'intégration régionale en cours. En outre, les contraintes de capacités du côté de l'offre devraient aussi être prises en compte pour améliorer la compétitivité sur les marchés régionaux.

11. Les discussions ont également porté sur la chronologie de l'accession à l'OMC et le renforcement de l'intégration régionale, c'est-à-dire de la libéralisation aux niveaux multilatéral et régional. Il a été suggéré que les efforts d'ouverture au niveau régional, particulièrement en matière d'accès aux marchés, pouvaient servir de référence ou de plafond pour les engagements multilatéraux des gouvernements accédants, même si chaque cas devait être examiné individuellement, en particulier pour ce qui était des règles. Les consultations entre le gouvernement accédant et les partenaires dans le cadre d'arrangements régionaux étaient fortement encouragées lors des négociations en vue de l'accession, de manière à garantir l'intégrité de ces arrangements préférentiels.

3 ACCESSION À L'OMC

12. Les participants au Dialogue régional ont salué les progrès accomplis dans les processus des quatre pays de la région en voie d'accession. Les ministres et les négociateurs en chef des Comores, de l'Éthiopie, de la Somalie et du Soudan ont indiqué où en étaient leurs processus d'accession respectifs et ont fait part de leur vision sur la voie à suivre. En outre, le Soudan du Sud a fait le point sur sa situation après avoir exprimé le souhait d'accéder à l'OMC.

13. M. Abdou Nassur Madi, Directeur général de l'économie et du commerce extérieur des Comores, a indiqué que, depuis mi-2016, un engagement fort, au plus haut niveau politique, avait été pris pour faire avancer le processus d'accession de son pays, après la longue période de latence qui avait suivi l'établissement du Groupe de travail en 2007. Depuis lors, deux réunions du Groupe de travail, organisées en décembre 2016 et juin 2017, ainsi qu'une visite du Président du Groupe de travail, M. l'Ambassadeur Luis Enrique Chávez Basagoitia (Pérou) à Moroni en mars, ont créé la dynamique permettant de faire avancer les travaux techniques. Une étape importante a été franchie en juillet, lorsque toutes les négociations bilatérales sur l'accès aux marchés ont abouti, à l'exception d'une. Les Comores étaient résolument déterminées à engager un dialogue constructif avec les Membres de l'OMC en vue de conclure les questions restantes dans les semaines à venir, afin de devenir le 165^{ème} Membre de l'OMC pour la onzième Conférence ministérielle.

14. S.E. M. Bekele Bulado Bukana, Ministre du commerce de l'Éthiopie, a fait savoir que, pour son gouvernement, l'accession à l'OMC avait toujours été une priorité, malgré l'inactivité du processus depuis la troisième réunion du Groupe de travail en 2012. Actuellement, des efforts

étaient déployés afin de réactiver le processus d'accession, notamment grâce à la préparation de documents actualisés pour la quatrième réunion du Groupe de travail. Récemment, le gouvernement avait examiné et revu la structure des négociations en vue de l'accession à l'OMC, structure qui avait été approuvée par le Conseil des ministres. En outre, le gouvernement avait entrepris les réformes nécessaires pour rendre son régime commercial conforme aux règles de l'OMC et pour réduire toute forme d'obstacles au commerce, notamment au moyen d'une initiative en faveur de la facilité de faire des affaires et d'une amélioration des procédures douanières.

15. S.E. Mme Khadra Ahmed Dualeh, Ministre du commerce et de l'industrie de la Somalie, a indiqué que, depuis la mise en place du Groupe de travail de l'accession de la Somalie en décembre 2016, le paysage politique avait considérablement évolué, avec l'élection du nouveau Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmaajo en février 2017. Le Président avait exprimé son soutien sans réserve en faveur de l'accession à l'OMC et des réformes connexes, le but étant de reconstruire son économie qui avait souffert de longs conflits. Le nouveau gouvernement se tenait prêt à collaborer étroitement avec toutes les parties prenantes clés au niveau national afin de poursuivre activement le processus d'accession. L'équipe technique préparait actuellement un aide-mémoire sur le régime de commerce extérieur pour lancer la phase d'investigation du processus d'accession.

16. S.E. M. Elsadig Mohamed Ali, Ministre d'État du commerce du Soudan, et M. Hassan Ahmed Taha, négociateur principal national, ont signalé que le processus d'accession du Soudan avait débuté en 1994 mais qu'il s'était enlisé après la deuxième réunion du Groupe de travail en 2004, en raison d'un manque d'engagement politique et de problèmes internes. Depuis 2016, le gouvernement s'était véritablement efforcé de réactiver le processus d'accession en faisant preuve d'un engagement politique fort et renouvelé. Deux réunions du Groupe de travail s'étaient tenues en 2017 et des progrès avaient été accomplis au sujet de plusieurs négociations bilatérales sur l'accès aux marchés. Le Soudan restait résolument déterminé à dialoguer de manière constructive avec les Membres afin d'atteindre son objectif consistant à achever son processus d'accession au plus vite.

17. S.E. M. Moses Hassan Ayet Tiel, Ministre du commerce, de l'industrie et de l'investissement du Soudan du Sud, a indiqué que, en tant que pays le plus jeune de la communauté internationale, le Soudan du Sud faisait de l'intégration dans l'économie mondiale une priorité. En particulier, il avait conscience de l'importance cruciale du système commercial multilatéral et se tenait prêt à mener les réformes exigées pour promouvoir le développement économique et changer l'image de son pays. C'est pourquoi le Soudan du Sud présenterait bientôt une demande d'accession à l'OMC pour examen par les Membres. Le fait que le pays soit Membre de la Communauté d'Afrique de l'Est depuis 2016 lui avait déjà permis de se familiariser avec certaines des prescriptions de l'OMC. Sa participation à ce Dialogue régional, qui était soutenue par le CIR, était essentielle pour que le gouvernement prenne une décision finale au sujet de la demande, car elle lui permettait d'obtenir de précieux renseignements, données et conseils.

18. Lors de la séance intitulée "Mobiliser un soutien pour l'accession à l'OMC", présidée par Mme Tabitha Kiriti-Nganga (Université de Nairobi/chaire de l'OMC), les gouvernements accédants ont aussi fait des présentations concernant leurs besoins spécifiques d'assistance technique et de renforcement des capacités liés à l'accession. L'assistance technique et le renforcement des capacités étaient reconnus comme formant un pilier essentiel du processus d'accession à l'OMC. Il a été souligné qu'il était important d'identifier clairement les besoins des pays accédants pour pouvoir faciliter le processus d'accession et maximiser les avantages que ces pays pourraient tirer des réformes relatives à l'accession. En réponse, les partenaires du développement ont présenté le soutien spécifique que leurs institutions mettaient à disposition des gouvernements accédants dans le cadre de leur processus d'accession à l'OMC, par le biais des intervenants suivants: M. Paul Brenton (Banque mondiale), M. Pete Vowles (DFID), M. l'Ambassadeur Zhang Xiangchen (Chine), M. Joseph Rwanshote (IGAD), M. Patrick Kanyimbo (BAfD), Mme Mina Mashayekhi (CNUCED) et M. l'Ambassadeur Ali Ibn Talib Abdelrahman Mahmoud Elgindi (BID).

4 NOUVELLES MEILLEURES PRATIQUES CONCERNANT LES ACCESSIONS À L'OMC – ENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

19. Les participants ont partagé les enseignements tirés de leur expérience en matière d'accession et ont livré des conseils et des astuces sur divers aspects du processus d'accession, en se basant sur l'acquis en matière d'accession des PMA et sur les nouvelles meilleures pratiques

concernant les accessions des PMA (voir document WT/ACC/29) présentées par Mme Mariam Soumaré et M. Stefan Alnehagen Sandstad (Secrétariat de l'OMC). S'il était évident que les engagements pris par les PMA accédants étaient bien plus vastes et approfondis que ceux qu'avaient contractés les Membres originels, le résultat de chaque accession était à l'image des spécificités liées aux situations nationales.

20. Les participants ont souligné l'importance du soutien de différents types de parties prenantes qui étaient essentielles pour faciliter le processus d'accession, notamment le président du groupe de travail; un réseau d'"amis de l'accession" parmi les Membres de l'OMC; le Groupe africain et le Groupe des PMA; les partenaires dans le cadre d'arrangements d'intégration régionale; le Secrétariat de l'OMC; et les partenaires du développement bilatéraux, régionaux et multilatéraux. Dans ce contexte, l'aspect humain des négociations a été mis en avant, dans la mesure où l'accession à l'OMC concernait, en définitive, les populations. De bonnes relations de travail avec l'équipe de négociation et toutes les parties prenantes pouvaient grandement faciliter le processus d'accession souvent complexe. Les participants étaient d'accord pour dire qu'une feuille de route claire et réaliste pourrait aider à harmoniser les attentes de toutes les parties prenantes impliquées, tant au niveau interne qu'international.

21. Les participants ont débattu de la pertinence des Lignes directrices de 2002/2012 sur l'accession des PMA. Ces lignes directrices permettaient d'apporter des orientations globales concernant les accessions des PMA, par exemple pour ce qui était de demander aux Membres de l'OMC de modérer leurs exigences lorsqu'elles étaient jugées excessives. Cependant, les gouvernements accédants devaient toujours trouver des solutions négociées avec les Membres de l'OMC pour finaliser les négociations en vue de l'accession.

22. Les autres conseils et astuces partagés ont notamment évoqué la nécessité de communiquer, se coordonner et coopérer avec les partenaires de négociation (3C); de rassembler et de suivre les questions propres à l'accession; de mener les négociations bilatérales sur l'accès aux marchés dans la capitale; d'entreprendre des négociations informelles avant les négociations; et de garder trace de toutes les réunions, y compris les réunions informelles et bilatérales.

5 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

23. Les participants se sont félicités de ce premier Dialogue régional consacré aux accessions à l'OMC des pays de la Grande Corne de l'Afrique. Le Dialogue a fourni une plate-forme utile pour échanger des données d'expérience au sujet des accessions à l'OMC, sur la base d'accessions en cours et d'accessions récemment achevées de pays d'Afrique. Les différentes perspectives des négociateurs en chef, des présidents des groupes de travail et des divers partenaires ont aidé les participants à avoir une vue d'ensemble de plusieurs aspects du processus d'accession. En particulier, les discussions relatives aux liens entre l'intégration régionale en Afrique et l'accession à l'OMC ont donné lieu à un échange fructueux de possibilités d'action et de stratégies de négociation. Dans l'ensemble, les discussions ayant rythmé ces trois journées ont été ouvertes, franches et interactives, en plus d'être informatives. Les participants ont considéré que le partage de données d'expérience était l'un des moyens les plus efficaces pour renforcer les connaissances en matière d'accession ainsi que la capacité de négociation. À cet égard, ils ont salué la sixième Table ronde de la Chine, qui se tiendra en marge de la onzième Conférence ministérielle de l'OMC et sera consacrée à l'établissement d'un réseau de négociateurs chargés de l'accession destiné à soutenir les accessions en cours.

24. Les participants ont salué les progrès récemment réalisés dans les accessions des Comores, de l'Éthiopie, de la Somalie et du Soudan et ont exhorté les Membres de l'OMC à travailler de manière constructive avec les gouvernements accédants pour faire avancer les négociations. En particulier, ils se sont engagés à appuyer pleinement l'aboutissement de l'accession des Comores pour la onzième Conférence ministérielle de l'OMC à Buenos Aires (Argentine) et ils ont encouragé les Membres de l'OMC à accélérer et à faciliter la finalisation des négociations dans les semaines à venir. Il a été signalé que l'accession des Comores enverrait à la communauté internationale un signe fort de la capacité de l'OMC à obtenir des résultats négociés et de sa contribution au développement économique des PMA. Les participants ont également appelé le Soudan à accélérer son processus d'accession en vue d'une conclusion rapide en 2018 et ils ont encouragé l'Éthiopie à réactiver son processus au plus vite. La Somalie a été incitée à présenter son aide-mémoire sur le régime de commerce extérieur avant la onzième Conférence ministérielle afin que son processus d'accession puisse avancer au début de 2018.

25. Les participants ont soutenu sans réserve le Soudan du Sud dans son intention de présenter une demande d'accession à l'OMC au titre de l'article XII de l'Accord de Marrakech instituant l'OMC. Ils ont appelé les Membres de l'OMC à donner une suite favorable à cette demande – comme un signe d'encouragement destiné à promouvoir la paix et la stabilité dans la région – lorsqu'elle serait présentée par le gouvernement de la République du Soudan du Sud pour examen par le Conseil général à sa réunion d'octobre 2017.

26. Les participants au Dialogue ont renouvelé leurs vifs remerciements au Kenya pour le soutien qu'il apportait aux efforts d'accession de ses pays voisins, et ils lui ont demandé d'accueillir le Dialogue régional sur les accessions à l'OMC des pays de la Grande Corne de l'Afrique chaque année, jusqu'à l'achèvement des accessions restantes dans la région.

27. Les participants sont convenus qu'il fallait se hâter de renforcer les connaissances en matière de politique commerciale, les capacités et les ressources dans la région, notamment pour les analyses, les stratégies et les négociations, tant du point de vue juridique qu'économique. À cet égard, ils ont salué la proposition du gouvernement kenyan d'organiser un cours de politique commerciale de l'OMC en partenariat avec l'Université de Nairobi. En outre, cette dernière a été encouragée à nouer des partenariats avec des universités de la région afin de les aider à renforcer leurs connaissances spécialisées dans le domaine du commerce grâce à une collaboration et une coopération universitaires.

28. Les participants ont pris acte du soutien continu fourni par les partenaires du développement en matière d'assistance technique, de renforcement des capacités et d'infrastructures commerciales afin de permettre aux pays d'Afrique de mettre à profit les avantages découlant de leur statut de Partie à des arrangements commerciaux régionaux et de Membre de l'OMC. À cet égard, ils ont exhorté les partenaires du développement présents (BAfD, DFID, CIR, BID, IGAD, CNUCED, Groupe de la Banque mondiale et Secrétariat de l'OMC) à accentuer leur soutien en faveur des processus d'accession, puis de leur mise en œuvre.

29. Les participants ont remercié le gouvernement kenyan d'avoir organisé le Dialogue régional, en partenariat avec l'Université de Nairobi, et accueilli chaleureusement les participants. Ils étaient également reconnaissants au Secrétariat de l'OMC pour l'excellente organisation de cette activité.

30. Les participants au Dialogue ont demandé que ce "Résultat de Nairobi" soit distribué en tant que document du Comité du commerce et du développement, du Sous-Comité des pays les moins avancés, du Conseil général et de la onzième Conférence ministérielle de l'OMC.
